



## Coopération suisse au Maroc : un partenariat riche et diversifié

**La coopération entre le Royaume du Maroc et la Suisse remonte au 24 février 2004 après le séisme dévastateur d'Al Hoceima. Depuis, le rapprochement entre les deux pays n'a cessé de se déployer à travers le partage des savoir-faire de la Confédération, en particulier dans les domaines de la diversité culturelle, le renforcement de la démocratie, le développement économique et la gestion des risques. Aujourd'hui, la contribution de la Suisse au développement de projets dans le Royaume se chiffre à environ 8 millions de CHF par an.**

Initié en 2004, l'engagement Suisse au Maroc était principalement humanitaire et politique à travers des projets d'accompagnement dans le domaine de la gestion des risques et les droits de l'Homme. Grâce à une collaboration croissante entre la Confédération suisse et le Royaume du Maroc, un bureau de coopération au sein de l'Ambassade de Suisse à Rabat a pu être inauguré en 2007 avec l'élargissement de son portefeuille au domaine de la *migration* et de la *protection*.

Suite aux événements de 2011 au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, la Suisse a renforcé son engagement dans la région afin de soutenir les récents changements, prenant en compte leur dimension politique, sociale et économique en rajoutant le domaine du *renforcement de la démocratie* et celui du *développement économique et de l'emploi*.

En 2013, un nouvel « accord-cadre de coopération technique, financière et d'aide humanitaire » a été signé entre les deux pays.

Afin de garantir un développement durable et inclusif au Maroc, la Suisse emploie une approche intégrée et participative qui se reflète dans tous les projets qu'elle entreprend tel que l'équité du genre, la résilience au changement climatique et le dialogue participatif en partenariat avec les autorités, la société civile et les organismes internationaux.

## La Division de la Coopération internationale à Rabat œuvre dans 6 domaines :

### Transition démocratique

Le processus de réforme démocratique initié au Maroc, depuis plusieurs années déjà, connaît un nouvel élan depuis l'adoption de la nouvelle Constitution qui accorde la priorité à la décentralisation et au renforcement des autorités locales.

La détermination du Maroc à s'investir en faveur du renforcement de la bonne gouvernance et de la régionalisation est salué par la Suisse qui appuie les efforts du gouvernement à progresser sur la voie de la construction de l'Etat de droit, la démocratie, et l'instauration de la justice sociale en contribuant au renforcement des structures locales ainsi qu'à la collaboration entre les institutions de l'Etat et la société civile.

La Suisse souhaite partager son expérience avec le Maroc en lui offrant une expertise technique dans des domaines particuliers tels que la réforme du secteur de la sécurité, l'ancrage juridique des droits de l'Homme et la liberté des médias ainsi que le renforcement du multilinguisme et de la diversité culturelle.

### Droits de l'Homme

Le Maroc a réalisé de nombreuses avancées dans le domaine de la promotion et de la défense des droits de l'Homme. La constitutionalisation de la primauté du droit international par rapport au droit national, la reconnaissance et le respect de la diversité culturelle et linguistique, la criminalisation de la torture et la disparition



forcée, parallèlement à l'élection du Royaume au Conseil des droits de l'Homme sont des exemples concrets de l'engagement du pays dans la protection des droits humains.

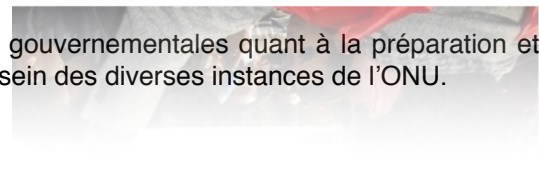
La Suisse souhaite appuyer le Maroc dans ses efforts en faveur de la protection des droits de l'Homme grâce à sa longue tradition en matière de pluralisme politique et à sa participation citoyenne. La Suisse jouit d'une grande crédibilité et d'une reconnaissance internationale dans ce domaine dont elle souhaite faire bénéficier ses partenaires.

La Confédération porte un intérêt particulier aux thématiques de la liberté d'expression, l'accès à la justice, la diversité culturelle et linguistique, l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités institutionnelles gouvernementales et non gouvernementales quant à la préparation et au suivi des rapports périodiques sur les droits de l'Homme au sein des diverses instances de l'ONU.



### Réduction des risques et désastres

Le Maroc est confronté à des catastrophes naturelles qui menacent la population, le développement durable du pays et sa croissance économique. Afin de renforcer la résilience du pays aux chocs, le Gouvernement Marocain a lancé une initiative ambitieuse: la Stratégie Nationale de Gestion Intégrée des risques. Cette approche vise à prendre en compte la gestion des risques dans les politiques et stratégies nationales de développement de manière multisectorielle en incluant les aspects de prévention, mitigation et préparation.



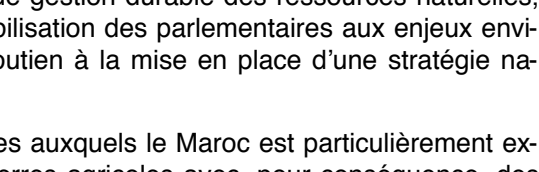
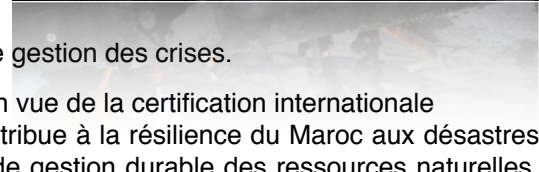
La Suisse dispose d'une grande expérience en matière de gestion intégrée des risques et d'instruments efficaces qu'elle met à profit des institutions nationales afin de réduire la vulnérabilité du pays et de renforcer la capacité de mitigation et de gestion des crises.



En plus du renforcement des capacités de la protection civile en vue de la certification internationale INSARAG acquise en octobre 2014, la coopération suisse contribue à la résilience du Maroc aux désastres via des projets d'adaptation aux changements climatiques et de gestion durable des ressources naturelles, telles que la gestion intégrée des ressources en eau, la sensibilisation des parlementaires aux enjeux environnementaux, la maîtrise de l'énergie dans les villes et le soutien à la mise en place d'une stratégie nationale intégrée des risques de catastrophes naturelles.

La Suisse est également sensible aux changements climatiques auxquels le Maroc est particulièrement exposé, dont les catastrophes naturelles et la dégradation des terres agricoles avec, pour conséquence, des perspectives économiques et des conditions sociales entravées dans leurs essors. C'est la raison pour laquelle la Confédération s'oriente vers une approche intégrée de ces défis associant les compétences de chacun, la génération de revenus et la gestion des ressources naturelles avec, pour vision, le développement économique durable et inclusif du pays.

Ainsi, la Suisse assure une innovation méthodologique de même qu'une continuité des succès existants dans la gestion des ressources naturelles, comme par exemple, dans la gestion intégrée des bassins versants dans la Province de Midelt.



## Développement économique

L'économie marocaine enregistre des performances macroéconomiques favorables. Toutefois, des disparités socio-économiques importantes subsistent. Celles-ci touchent plus particulièrement les jeunes, les femmes et les populations des zones rurales enclavées. Le Maroc a entrepris diverses réformes sectorielles pour améliorer les conditions de vie de sa population.

Afin de contribuer au renforcement durable de l'économie marocaine dans la promotion sociale des couches et zones défavorisées, la Suisse apporte son expertise dans l'amélioration des mécanismes économiques au profit des plus démunis.

En appuyant les efforts des institutions publiques, des organisations professionnelles, de la société civile et du secteur privé, la Confédération encourage l'amélioration des revenus et la promotion de l'emploi par le soutien aux micros et petites entreprises, la valorisation des chaînes de valeur, le renforcement de la formation professionnelle et la promotion de l'inclusion financière des plus pauvres.



## Migration et développement

Le Maroc est devenu au cours de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle un des principaux pays d'émigration du monde. Aujourd'hui, la diaspora marocaine est estimée à 4.5 millions dont plus de 3 millions personnes sont installées dans des pays européens. Les migrants marocains, non seulement sont une source de revenue importante pour le pays, mais sont également porteurs de compétence et d'expertise qui peuvent contribuer au développement de leur pays.

La Suisse privilégie une approche globale de la migration qui tient compte tant des opportunités que des défis. Dans ce cadre, la Suisse s'engage pour une valorisation du potentiel des migrants dans la perspective d'un développement durable en contribuant à la mise en place de conditions favorables dans les pays de provenance, de transit et de destination.

La Suisse soutient plusieurs initiatives qui prennent en compte les liens entre la migration et le développement, comme par exemple l'intégration de la migration dans les stratégies de développement ou l'apport des migrants au développement local. La Suisse s'engage également pour l'amélioration de la gouvernance de la migration de la main d'œuvre à travers un renforcement des capacités institutionnelles et un dialogue sous régional.



## Migration et protection

Ces dix dernières années, le Maroc, bien qu'il demeure un pays d'émigration, est également devenu un pays de transit et de destination pour les migrants et les réfugiés en provenance d'Afrique subsaharienne, de Syrie et d'Irak. Au regard de ce phénomène, le Maroc se retrouve confronté à de nouveaux défis. Pour y faire face, le Roi Mohammed VI a annoncé en 2013, suite aux recommandations du Conseil National de Droits de l'Homme (CNDH), une nouvelle politique migratoire, suivant une approche globale et humaniste, et conforme au droit international. La Suisse s'engage à assurer une protection et un accès aux services de base pour des réfugiés et migrants en situation vulnérable et à contribuer à une gestion de migrations basée sur une approche des droits humains dans la cadre de la mise en place de la nouvelle stratégie migratoire du Maroc. La Suisse soutient des diverses initiatives pour une meilleure protection des migrants en situation de précarité, tels que les centres d'accueil et d'orientation, la prise en charge globale des femmes victimes de violence sexuelle ainsi que la lutte contre la traite des êtres humains. La Suisse soutient également le retour volontaire des personnes en situation irrégulière et la réintégration dans leurs pays d'origine.

## Contact et informations

Ambassade de Suisse

### **Bureau de programme de la coopération suisse**

1, Rue Azrou, Hassan 10001 Rabat

Tél: +212 5 37 21 37 50 r

ab.rabat@eda.admin.ch

[www.deza.admin.ch](http://www.deza.admin.ch)